

Bruxelles, le 3 décembre 2010

L'Union européenne soutient le processus électoral en Guinée

La Commission européenne a approuvé aujourd'hui un appui complémentaire de 5 millions d'euros au Programme d'appui complémentaire aux élections en Guinée (PACE), portant sa contribution totale à 9,95 millions d'euros.

"L'Union européenne est heureuse de poursuivre son accompagnement de la Guinée pour l'instauration d'un Etat démocratique, conformément à l'Accord de Cotonou", a déclaré à cette occasion le Chef de Délégation de l'UE en Guinée, Philippe Van Damme.

L'objectif visé par cette action est de contribuer à un déroulement optimal du calendrier électoral de la transition en permettant à la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) de remplir la totalité de sa mission. Le financement contribuera à l'organisation des élections législatives et à la préparation des élections locales (ces dernières étant prévues en 2011), notamment à travers la mise à disposition du matériel électoral et des moyens logistiques nécessaires au fonctionnement des bureaux de vote, au déroulement du scrutin et au traitement des résultats, ainsi que par la formation du personnel électoral, la sensibilisation des citoyens et une observation locale efficace.

Ce financement supplémentaire au PACE s'ajoute à la première dotation de 4 950 000 d'euros et permettra la révision globale des listes électorales. Le renforcement de capacités des institutions législatives de la transition (Conseil national de la transition et la nouvelle Assemblée nationale issue des urnes) est aussi une préoccupation majeure de ce financement additionnel.

L'action se fera en étroite coordination avec l'ensemble des partenaires impliqués dans l'appui au processus électoral et tiendra compte des appuis déjà donnés, notamment en vue de la constitution de la liste électorale et dans le cadre des élections présidentielles.

Background

Le PACE complète le "Programme d'appui aux élections législatives 2007" qui concernait principalement la phase de recensement des électeurs (au total 7.380.000 euros à travers une convention de contribution avec le PNUD) et l'achat et l'acheminement des documents électoraux pour 2.00.000 euros à travers une subvention à la CENI.

Sur un coût total à ce jour de 43 millions d'euros depuis le lancement du recensement biométrique en 2008, la communauté internationale a financé plus de 70 % du coût des élections. La contribution de l'UE s'élève à environ 33 % du coût total du processus électoral soit un peu plus de 14 millions d'euros.

For more information, please contact:

Délégation de l'Union européenne en Guinée
Téléphone : (224) 63 40 48 71
Télécopie : (32) 2 298 88 10
Email : delegation-guinee-conakry@ec.europa.eu
www.delgin.ec.europa.eu

